

PROGRAMME CERCLES RF SOCIAL – juin 2019

Métropole

Public concerné :

DRH et RRH
Chef d'entreprise ou d'établissement
Gestionnaire du personnel
Collaborateurs(trices) RH

Objectifs

- Comprendre les enjeux et impacts sociaux des nouvelles dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Acquérir de nouvelles pratiques et méthodes par l'échange et le partage d'expérience avec des experts RH et les autres membres du cercle
- Savoir adapter votre politique RH au contexte interne et externe de votre entreprise et à votre environnement social et économique

Durée

1 jour (7 heures) dans le cadre de l'abonnement aux 3 ou 4 journées de formation et d'information RH soit 21 heures ou 28 heures au total.

Moyens pédagogiques

Echanges d'expériences entre les participants et l'intervenant expert et praticien des Ressources Humaines
Alternance d'apports juridiques et d'informations pratiques,
Quizz social
Séquences interactives

Moyens d'évaluation

Questionnaire d'évaluation

Pré-requis

Praticien(ne) RH

Intervenant

Expert praticien des Ressources Humaines depuis de nombreuses années dont la qualité des interventions est certifiée par RF Formation

Actualité sociale

- Décryptage synthétique des sujets d'actualité sociale récents
- Impacts sur la gestion des entreprises
- Recommandations pratiques

8h30 **Accueil**

9h00 Tour de table

- 9h10
- **Incidences de la réforme de la justice sur les contentieux du travail**
 - **Réforme de la procédure applicable en cas d'Accident du Travail**
 - **Nouvelle procédure de contrainte de l'employeur à rembourser les allocations-chômage versées à un(e) salarié(e) irrégulièrement licencié(e)**
 - **Ajustement du dispositif des Emplois francs**

10h 45 Pause

- 11h00
- **Prévoyance santé : le nouveau cahier des charges des contrats responsables**
 - **La loi PACTE**
 - Nous ne traiterons que le volet concernant les régimes de retraite à prestations définies (retraites chapeaux) non abordé en décembre
 - En effet nous avons vu lors du cercle de décembre 2018 le projet de loi PACTE et pour éviter la redite par rapport à la loi qui a été adoptée le 11 avril 2019 et qui est très proche du projet de loi, les 4 thèmes suivants seront situés dans les documents communiqués en annexe du support du cercle
 - 1) La simplification des règles administratives
 - 2) La modification des règles en matière de seuil d'effectif
 - 3) Le renforcement des mesures RSE
 - 4) L'accroissement de l'épargne salarialSi vous avez des questions sur ces thèmes n'hésitez pas à les poser lors du cercle
 - **Harcèlement moral : La double responsabilité de l'employeur**

- 12h00
- **Quizz social 1^{ère} partie**
 - Basé sur les décisions de jurisprudence récentes

12h30 Déjeuner – discussion

- 14h00
- **Séquence interactive** Vos questions en droit social ou RH

- 14H30
- **Atelier RH Comprendre l'enjeu de la réforme des retraites**
 - Un système de retraite : Pourquoi, pour qui et comment
 - Un peu d'histoire
 - Comprendre la situation actuelle et ses enjeux

15H 45 Pause

- 16H00
- **Atelier RH Comprendre l'enjeu de la réforme des retraites (suite)**
 - Ce qui est envisagé
 - Planning prévisionnel

- 16H30
- **Quizz social 2^{ème} partie**
 - Basé sur les décisions de jurisprudence récente

- 17h 00
- **Brèves sociales**
 - Informations courtes sur des modifications ou évolutions sociales récentes

17h 30 Fin de la journée

Pour répondre au mieux aux attentes des membres des cercles nous intégrerons les évolutions de l'actualité sociale ou jurisprudentielle jusqu'aux derniers jours avant chaque cercle, ce qui peut amener à ajouter ou retirer des points prévus initialement à l'ordre du jour